

Appel à signature Ensemble pour un Pacte d'Avenir des Centres de Santé

Dans les campagnes comme dans les villes, **les déserts médicaux se multiplient** et la pénurie de l'offre médicale se fait plus forte pour nos concitoyens qui peinent à accéder aux soins les plus élémentaires.

Les derniers rapports¹ démontrent que **les centres de santé apportent une réponse efficace** tant sur l'accessibilité géographique qu'économique : pratique du tiers-payant et respect des tarifs conventionnels de la sécurité sociale.

Attractifs, les centres de santé offrent un mode d'exercice recherché par les jeunes professionnels de santé intéressés par le salariat et la pratique d'équipe coordonnée. Faute de structures suffisantes, la plupart d'entre eux ne peuvent satisfaire cette aspiration.

Il est temps d'engager la transformation du système de soins ambulatoire et d'impulser une démarche d'avenir pour l'offre de soins de proximité. Cela passe par le développement des centres de santé dans nos communes, pierre angulaire d'un futur service public de santé national.

Le rapport de l'IGAS « Les centres de santé : Situation économique et place dans l'offre de soins de demain » préconise **20 recommandations qui permettront l'équilibre économique des centres de santé. Il est temps d'appliquer sans plus tarder ces mesures dans un Accord National rénové.**

La réponse aux besoins des professionnels de santé, des associations d'usagers, des mutuelles, des hôpitaux ou encore des élus locaux **passer par un Pacte d'Avenir des Centres de Santé** dont les objectifs seront :

- Financer les missions dévolues aux centres de santé : prévention, promotion de la santé, éducation thérapeutique des patients, accessibilité sociale...
- Créer un maillage territorial s'appuyant sur les centres de santé et qui garantisse l'accès à la santé pour tous et sur l'ensemble du territoire national.
- Engager la généralisation du tiers payant en s'appuyant sur l'expérience des centres de santé.
- Développer le travail d'équipes de proximité : généralistes, infirmières, dentistes, spécialistes...
- Faciliter l'accès à un cadre d'exercice qui réponde aux attentes des professionnels de santé : prise en charge globale d'une population, statut salarié...
- Favoriser le juste soin au juste coût pour respecter les deniers publics et en finir avec les gaspillages et les actes inutiles.
- Développer l'enseignement et la recherche pour les soins de premier recours.

[Cliquez ICI](#) pour **signer la pétition en ligne et soutenir la création d'un Pacte d'Avenir des Centres de Santé.**

Contacts

FNCS	Dr Richard LOPEZ, Président	president@fncs.org	06 08 28 40 81
USMCS	Dr Eric MAY, Président	eric.may@hotmail.fr	06 81 93 86 14
SNCDCS	Dr Fabien COHEN, secrétaire général	fcohen@gmail.com	06 07 28 50 22